

Décision dans la procédure d'opposition n° 8246

Opposante British Sky Broadcasting Limited, Grant Way, Isleworth, GB-Middlesex TW7 5QD, enregistrement international n° 828 572 «SKY» contre *Défenderesse Siemens Mobile Communications S.p.A.*, Viale Piero e Alberto Pirelli, 10, I-20126 Milano, enregistrement international n° 870 630 «SKYMAX».

L'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle a décidé le 9 octobre 2006 ce qui suit:

1. La défenderesse est exclue de la procédure d'opposition n° 8246.
2. L'opposition n° 8246 contre l'enregistrement international n° 870 630 «SKYMAX» est déclarée bien fondée.
3. L'enregistrement international n° 870 630 «SKYMAX» sera définitivement refusé à la protection en Suisse une fois la présente décision entrée en force.
4. La taxe d'opposition de 800 francs reste acquise à l'Institut.
5. Il est mis à la charge de la défenderesse le paiement à l'opposante d'une somme de 1800 francs à titre de dépens et de remboursement de la taxe d'opposition.
6. La présente décision est notifiée par écrit à la partie opposante; par publication à la Feuille fédérale à la partie défenderesse.

Voies de droit:

La présente décision peut être attaquée par voie de recours dans les 30 jours à dater de sa notification devant la Commission de recours en matière de propriété intellectuelle, Einsteinstrasse 2, 3003 Berne. Les mémoires de recours doivent être présentés en trois exemplaires. Une copie de la présente décision est à joindre aux mémoires de recours.

9 octobre 2006

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle:
Division des marques

Décision dans la procédure d'opposition n° 8246

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2006
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	42
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	24.10.2006
Date	
Data	
Seite	8246-8246
Page	
Pagina	
Ref. No	10 140 042

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.